



# Réorganisation du tourisme tessinois

## Un projet de la Nouvelle politique régionale (NPR), état 2015

### ■ Description du projet

Le projet prévoit l'élaboration d'une nouvelle loi sur le tourisme et l'adaptation de la structure organisationnelle du tourisme tessinois de façon à répondre de manière optimale aux nouvelles attentes et exigences du secteur. La révision vise à renforcer les destinations touristiques en accordant davantage de compétences aux organisations régionales et en valorisant les ressources locales.

Pour des raisons de cohérence territoriale, quatre organisations touristiques régionales (OTR: Mendrisio et Bas-Ceresio, Lugano, Lac Majeur et vallées, Bellinzone et Haut-Tessin) et une agence touristique tessinoise (Agenzia turistica ticinese SA) ont remplacé les dix organismes touristiques locaux et l'organe cantonal. La réduction du nombre des organismes grâce à l'intégration et à la fusion en unités plus grandes permettra une gestion coordonnée et rationnelle suivant des objectifs communs. Les économies d'échelle permettront de fournir un service professionnel de meilleure qualité.

L'agence touristique tessinoise est une société anonyme appartenant au canton, aux OTR et aux trois

principales associations économiques qui financent le secteur touristique (hotellerieuisse Ticino, Gastro-ticino et Associazione Campeggi Ticino). Les OTR détiendront, à parts égales, la majorité des parts de l'agence touristique tessinoise.

### ■ Objectifs et impact attendu

- Augmenter la compétitivité du secteur touristique en répondant au mieux aux besoins de l'hôte grâce à des structures professionnelles et spécialisées.
- Gérer, développer et promouvoir le produit touristique tessinois de manière efficace et efficiente.
- Profiter d'économies d'échelle grâce à la réduction du nombre des organismes touristiques, intégrés à des unités plus grandes ou fusionnés.
- Optimiser la gouvernance du système touristique.
- Garantir une coordination optimale entre les différentes organisations touristiques.
- Faciliter la professionnalisation et les possibilités d'employer des spécialistes dans les centres de compétence des organisations touristiques.
- Doter les organismes de moyens financiers adaptés à leurs tâches.

Organisation avant la réforme:





## ■ Mesures

Les principales mesures de la réorganisation du tourisme sont les suivantes:

- révision totale de la loi sur le tourisme;
- constitution de quatre organisations touristiques régionales;
- création de l'agence touristique tessinoise, l'Agencia turistica ticinese SA (ATT);
- élaboration des nouvelles stratégies régionales et de la stratégie cantonale;
- réalisation de nouveaux produits touristiques régionaux et interrégionaux.

## ■ Justification du caractère exemplaire

Adopter une approche radicale, axée sur les caractéristiques des organisations et des destinations touristiques, est indispensable pour répondre au mieux aux nouveaux défis du tourisme et renforcer la compétitivité régionale. Les exigences et les besoins des prestataires et de la demande touristique servent de base à l'élaboration, au développement et à la

commercialisation de produits touristiques attrayants, qui privilégient les contenus plutôt que les frontières géographiques.

Seules cinq organisations touristiques sont actives sur l'ensemble du territoire cantonal. Leurs tâches et leurs compétences sont clairement définies et elles reçoivent un financement adapté, garanti au niveau cantonal (taxes touristiques uniformes et crédit-cadre cantonal pour le financement de l'agence cantonale).

## ■ Facteurs de réussite

La nouvelle loi est entrée en vigueur comme prévu le 1er janvier 2015.

## ■ Contact et informations supplémentaires

Kaspar Weber  
Ufficio per lo sviluppo economico  
Viale S. Franscini 17  
6500 Bellinzona  
Téléphone: +41 91 814 35 41  
Courriel: dfe-use@ti.ch

Organisation actuelle:

